



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Département
des Examens
et Concours

Bureau D.E.C. 3.1

Affaire suivie par
Dorothee Cocquerel
Gestionnaire

Téléphone
03 28 37 16 34

Mél
dorothee.cocquerel
@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Le Recteur de l'Académie

à

- Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale du Nord et du Pas-de-Calais,
- Monsieur le Directeur de l'ESPE Lille Nord de France
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement des Lycées, Lycées Professionnels et Collèges publics et privés,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centre d'Information et d'Orientation,
- Messieurs les Directeurs Diocésains,
- Monsieur le Directeur des Centres de Formation Pédagogique Privés.

Lille, le 03 octobre 2016

Objet : Certificat Complémentaire pour les enseignements Adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap (2CA-SH)
Réf. : B.O. Spécial n° 4 du 26/02/2004

Une session du Certificat Complémentaire pour les enseignements Adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap est ouverte au titre de l'année 2017.

L'examen du Certificat Complémentaire pour les enseignements Adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap (2CA-SH) est ouvert aux professeurs titulaires des lycées et collèges de l'enseignement public, quel que soit leur corps, ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré, quelle que soit leur échelle de rémunération.

Le dossier d'inscription est à réclamer par courrier au Département des Examens et Concours du Rectorat – DEC 3.1 – à partir du mercredi 02 novembre 2016 jusqu'au vendredi 16 décembre 2016 inclus.

Ce dossier, rempli et signé par le candidat, sera :

- soit déposé au Département des Examens et Concours du Rectorat pour le 16 décembre 2016 à 17H au plus tard, à l'adresse suivante : 1 rue Edouard Herriot à LILLE (bureau DEC 3-1)
- soit confié aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe soit oblitérée au plus tard le 16 décembre 2016 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse postale suivante :

RECTORAT – Bureau DEC 3-1
20 rue Saint-Jacques
B.P. 709
59033 LILLE CEDEX



Le mémoire professionnel, établi en 3 exemplaires, sera :

- soit déposé au Département des Examens et Concours du Rectorat pour le mercredi 12 avril 2017 à 17H au plus tard, à l'adresse suivante : 1 rue Edouard Herriot à LILLE (bureau DEC 3-1)
- soit confié aux services postaux en recommandé avec accusé de réception, en temps utile pour que l'enveloppe soit oblitérée au plus tard le mercredi 12 avril 2017 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse postale suivante :

RECTORAT – Bureau DEC 3-1
20 rue Saint-Jacques
B.P. 709
59033 LILLE CEDEX

J'attacherais du prix à ce qu'une diffusion aussi large que possible soit assurée à la présente circulaire auprès du personnel placé sous votre autorité.

Luc JOHANN